

Le Collège Montmorency accueille près de 8 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

## LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2020

### PRÉVENTION DES INCENDIES (JCC.07-2015)

# DE CONCOURS: H20/C38

Disciplines : 311.01

Bloc 2: du 14 avril au 19 juin 2020

10 semaines

Congé férié : N/A

Cours de jours en intensif

| COURS-GROUPE   | TITRE  | NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS |
|----------------|--|------------------------------------|
| 311-9M3-MO-948 | Inspection de bâtiments représentant un risque particulier   | 45 heures                          |
| 311-9Q3-MO-948 | Concepts de base en sécurité civile et approches préventives | 45 heures                          |
| 311-9W3-MO-948 | Recherche des causes et des circonstances d'un incendie      | 45 heures                          |
| 311-9N3-MO-948 | Vérification de la conformité des plans                      | 45 heures                          |
| 311-9P4-MO-948 | Mesures d'urgences en cas d'incendie                         | 60 heures                          |

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

#### Informations :

Les cours auront lieu au Complexe de sécurité incendie et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

#### Conditions particulières :

Les cours se donneront sur semaine de 8h00 à 17h00;

Les personnes soumettant une offre de service s'engagent à fournir plusieurs disponibilités, sur différentes journées, afin de permettre une marge de manœuvre dans l'élaboration de l'horaire.

- Pour un cours de 45h, un minimum de 3 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé;
- Pour un cours de 60h, un minimum de 4 blocs de 3 périodes de 60 minutes de disponibilités est exigé.

#### Qualifications requises :

- Posséder la formation de base en instruction ou en pédagogie (Certificat « Instruction II de l'École nationale des pompiers du Québec ou Profil 3 du collège ou formation universitaire en pédagogie);
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement;
- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et une expérience jugée équivalente;
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée;
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement (atout).

#### Pour le cours 311-9W3-MO - RCCI :

- Être titulaire d'un certificat en RCCI de l'ÉNPQ et avoir au moins 3 années d'expérience comme enquêteur en RCCI.

#### Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

**Traitement :** Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

**Transmission de candidature INTERNE :** Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : [fccandidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:fccandidatures@cmontmorency.qc.ca) par l'entremise du formulaire au plus tard le lundi 3 février 2020, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : [https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images\\_services\\_rh\\_profes\\_ENS\\_Offre\\_de\\_service.pdf](https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profes_ENS_Offre_de_service.pdf)

**Transmission de candidature EXTERNE :** Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitae se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante [candidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:candidatures@cmontmorency.qc.ca). Les curriculum vitae sont conservés pour une période d'un an.

**Responsable du programme: Audrey Hadd**

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

AH/si  
2020-01-08

(SFC/AFFH20C38)